



TRAVAUX RUE DE LA BONNE

Quoi ?

Aménagement de passages piétons pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Où ?

Au niveau des n°1 et 2 rue de la Bonne

Quand ?

Du 24 janvier au 5 mars 2022

Comment ?

- ⚠ Création de deux passages piétons et abaissement des bordures de trottoirs
- ⚠ Suppression du stationnement payant
- ⚠ Création de places de stationnement pour personnes handicapées
- ⚠ Création de zones de stationnement vélos
- ⚠ Réalisation de la signalisation horizontale (marquage au sol)

Les impacts :

- ⚠ Du n° 1 au n° 3 rue de la Bonne : neutralisation de 4 places de stationnement payant et 2 places de stationnement GIG-GIC.
- ⚠ La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.
- ⚠ La circulation des véhicules sera maintenue en permanence.

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-OUEST
24, AVENUE NIEL, PARIS 17E
TÉL. 01 43 18 51 00

ENTREPRISES

FAYOLLE, AXIMUM

**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER